



**Cfdt SF3C**

**Antenne Val de Marne**

Maison des syndicats 11/13 rue des Archives  
94000 CRETEIL

**Tél.** 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41  
Courriel : [94@cfdtSF3c.org](mailto:94@cfdtSF3c.org) Web : [cfdtSF3c.org](http://cfdtSF3c.org)

## **RUNGIS PPDC**

# **La CFDT signe l'accord sur les repos Et met en garde la Direction**

Le CTP validant la réorganisation du compartiment Ménage de Rungis PPDC s'est tenu le 03 janvier 2011 à la DOTC. La CFDT et FO ont signé l'accord permettant les jours de repos, SUD a refusé, la CGT était absente.

La CFDT a, par contre, dénoncé cette réorganisation en votant contre. La DOTC, en allongeant les quartiers de distribution et en anticipant les baisses de trafic aggrave encore la pénibilité et prend le risque d'une explosion des risques de maladie et d'inaptitude.

### **Ce que la CFDT a tout de même obtenu pendant les négociations :**

- La mise en place de la réorganisation est prévue le mardi 18 janvier 2011 ; La sécabilité des lundis et mardis ne s'appliquera qu'à partir du 01 février 2011.
- 2 promotion facteurs référents en 1.3 vont être réalisées ainsi qu'enfin le 2.1 pour le facteur d'équipe.
- 3 CDD sont transformés en CDI sur place
- Le maintien des 3 jours de repos toutes les 8 semaines pour tous les agents
- 8 Vélos électriques (en plus des 3 existants) seront livrés pour les tournées les plus éloignées du bureau ou celles dont la pénibilité est la plus forte. Pour la CFDT, ces vélos doivent être fournis au plus près de la mise en place de cette réorganisation.

### **Des revendications qu'il reste à obtenir :**

- Des promotions en 1.3 supplémentaires ainsi que l'accès au 2.3 pour les facteurs qualité.
- L'augmentation du nombre de rouleurs afin de remplacer les absences sans recourir à la sécabilité.
- La généralisation des tickets restaurants pour les agents qui le souhaitent.
- Une indemnité spécifique pour les ACD de Fresnes qui devront prendre leur service à Rungis.
- Des moyens supplémentaires pour la satisfaction des congés d'été.
- La compensation de tous les dépassements horaires.

**Plus nombreux, plus forts, je me syndique à la CFDT**